

École : les parents d'élèves expriment leur colère

Après avoir bloqué l'inspecteur d'académie dans l'école le jour de la rentrée, jeudi, les parents ont de nouveau manifesté lundi pour réclamer l'ouverture une quatrième classe.

Les représentants des parents d'élèves de l'école publique de Denneville, l'avaient annoncé le jour de la rentrée scolaire, jeudi : « Nous bloquerons l'accès à l'école lundi si rien n'est fait. ». Hier à 9 h, une série de panneaux garnissait les abords (« *SVP pour le bien-être de nos enfants, nous avons besoin de cette quatrième classe* » ; « *École inclusive, égalité, bien-être, réussite de chacun : impossible dans nos conditions* »), tandis que les parents d'élèves et leurs enfants, soutenus par les élus de la minorité du conseil municipal s'installaient devant le portail de la cour avant d'aller bloquer l'accès aux classes.

Outre le statu quo de l'académie, les manifestants « **déplorent l'absence du maire de Port-Bail-sur-Mer et du maire délégué de Denneville** », pourtant à leurs côtés le jour de la rentrée. Nouvelle directrice de l'établissement, Gwendoline Leconte tente de rassérer les manifestants : « La Directrice académique des services de l'Éducation nationale vient d'être contactée, ainsi que M. Pellerin » (maire délégué de Denneville) «, donc je pense que M. le maire délégué va arriver », annonce-t-elle.

Des échanges tendus

Une vingtaine de minutes plus tard, Philippe Pellerin fait effectivement son apparition. S'engagent alors des échanges difficiles entre le maire délégué, les parents d'élèves et les conseillers de Denneville. « Les parents d'élèves n'ont rien à faire dans une cour d'école où il y a des enfants », soutient Philippe Pellerin. « Vous avez menacé l'inspecteur d'académie, c'est inadmissible », poursuit-il.

« Non, il n'a pas été menacé et personne n'a été vulgaire », rétorque une parente. Alain Langlois, ancien maire adjoint de Denneville, s'étonne : « Par expérience, les parents d'élèves ont plus de poids que la municipalité, donc heureusement qu'ils réagissent et il

vaut mieux que ce soit tous ensemble. » « Je vous soutiens mais ce que je veux, c'est qu'il n'y ait pas de désordre dans la cour de l'école », reprend le maire délégué.

« Malheureusement, le maire » (de Port-Bail-sur-Mer) « est absent de même que l'adjointe au maire en charge de l'Éducation », insiste Alain Langlois. « C'est vrai », acquiesce Philippe Pellerin, qui justifie son absence en début de manifestation par la réunion hebdomadaire du maire et de ses maires délégués. « Vous auriez très bien pu reporter cette réunion, comme vous l'avez déjà fait pour exclure Francis D'Hulst (maire délégué de Portbail) », s'emporte Sophie Caublot, chef de file des élus minoritaires. Le débat prend une tournure politique.



L'école de Denneville (Manche), à Port-Bail-sur-Mer, compte 70 élèves (21 tout-petits, petits, moyens ; 23 en grande section, CP et CE1 et 27 en CE2, CM1 et CM2), dont cinq Ukrainiens et un enfant en situation de handicap. L'inspecteur d'académie devrait revenir cette semaine « pour tenter de trouver une solution ». Ouest-France